

Traitements des députés—Loi

Une voix: Ne soyez pas ridicule.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je crains fort que par leurs interruptions puérides, les députés d'en face ne fassent que souligner leur attitude inconvenante envers la question. Quant à moi et à mes collègues, comme aussi à certains députés de l'autre côté de la Chambre et du parti conservateur, la question est très grave.

Je prétends que l'opposition de la Chambre à ce bill pourrait marquer un point culminant dans l'histoire de notre institution; on me comprend sûrement. Monsieur l'Orateur, l'économie du Canada est en difficulté. L'inflation n'est peut-être pas encore galopante chez nous, mais peu s'en faut qu'elle le devienne. De toutes parts on fait appel à la modération. Le ministre des Finances (M. Turner) nous l'affirme chaque jour. Le chef de l'opposition (M. Stanfield) nous le rappelle souvent. Lors d'une de ses contributions mémorables à la période des questions juste avant le congé de Pâques, il exhortait le gouvernement à prendre des mesures après le congé. Il a dit très clairement que le parti conservateur était prêt à accepter la modération.

● (2020)

Ni le ministre des Finances ni le chef de l'opposition n'ont déclaré que cette modération s'appliquerait au salaire et aux indemnités des députés. Cependant, à mon avis, il est vrai que ce qu'il faut au Canada à l'heure actuelle, c'est un peu de modération. Nous devrions donc donner l'exemple.

Je suis convaincu que le seul fait que le Parlement ait annoncé en décembre qu'il augmenterait de 50 p. 100 le salaire et les indemnités de ses membres a nui à l'économie du Canada. Le tort est déjà fait. Depuis, il y a eu beaucoup de demandes de hausses de salaires beaucoup plus importantes qu'en 1974. Des groupes de tous genres se pensent libres de demander des hausses de salaires très élevées parce qu'ils ont l'impression que le Parlement du Canada leur a donné l'exemple à cet égard en annonçant en décembre qu'il demanderait une augmentation de 50 p. 100.

Par conséquent, justement à cause du tort causé par cette annonce, j'estime que nous devons modérer encore davantage nos demandes. Nous devons demander encore moins que nous aurions pu demander plus tôt afin de donner l'exemple aux Canadiens. Le gouvernement et divers secteurs de l'économie du Canada ont eu des entretiens en vue d'en arriver à un consensus. Quand des travailleurs font la grève, nous disons qu'ils demandent trop. Dans certains cas, nous adoptons même des mesures pour les forcer à retourner au travail à un salaire moins élevé que celui qu'ils réclamaient. Si la plupart des gens estiment qu'il doit y avoir une certaine modération, c'est aux députés à donner l'exemple.

Je souscris aux opinions exprimées en divers endroits de la Chambre et à l'opinion exprimée par mon propre parti, selon lesquelles une certaine augmentation de la rémunération des députés est justifiée. Je pense qu'elle était plus justifiée avant décembre que maintenant. Toutefois, en demandant une augmentation aussi incongrue, nous avons causé à notre économie des dégâts que nous devrions à mon avis réparer.

Je conjure la Chambre, même si nous ne sommes que quelques-uns pour cela, de ne pas bâcler l'adoption de ce bill. Je dois dire que je suis troublé par ce qui se passe aujourd'hui. Je pensais que ce débat allait repartir à zéro et que nous allions entendre le premier ministre (M. Tru-

[M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre).]

deau) et le chef de l'opposition. En fait, c'est ce que l'on m'avait dit hier. Mais on m'a dit aujourd'hui qu'ils n'allaient pas prendre la parole. Aujourd'hui, du côté gouvernemental, nous n'entendons à l'appui de ce bill qu'un discours du député de Windsor-Walkerville (M. MacGuigan). L'opposition officielle s'est abstenue de tout commentaire. Et il y a eu un discours du chef du Crédit social.

A voir l'insistance avec laquelle on réclame le vote, il est évident que les députés espèrent faire passer ce bill avant même que le pays n'ait le temps de se rendre compte de ce qui se passe. Je ne pense pas que ce soit une attitude responsable de la part de ce Parlement.

Une voix: On en parle depuis des mois dans les journaux.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Le député dit qu'on en parle depuis des mois dans les journaux. Il y a bien des choses dans les journaux depuis des mois. Il y a des quantités de lettres de tous les coins du Canada qui sont autant d'interrogations sur les activités de notre Chambre.

J'en appelle même à ceux qui peuvent justifier leurs demandes d'augmentation par leurs frais, leurs dépenses familiales et l'accroissement de leur charge de travail. Je conjure ceux qui estiment justifiée une augmentation de songer que notre responsabilité première ici même, à la Chambre des communes, au Parlement du Canada, consiste à montrer la voie à notre nation.

Ce dont notre pays a maintenant besoin, eu égard à son orientation économique, c'est une voix qui prêche la modération, ce que nous sommes disposés à pratiquer nous-mêmes. Mais peut-être serait-ce une voix qui crierait ici dans le désert. Il y a au moins un député chez nos vis-à-vis qui, je pense, accorderait à cette voix une oreille attentive.

Ce serait à mes yeux le comble de l'irréflexion et le reflet d'une attitude cynique à l'égard de nos responsabilités si, en tant que députés, simplement en restant assis bien sagement et en nous efforçant de faire taire certains députés, nous laissons ce bill franchir l'étape de la deuxième lecture et aller au comité.

Ce que ce bill met en cause, ce ne sont pas seulement les difficultés financières personnelles des députés, ni le désir de gagner un peu plus, ni les points de vue qui nous opposent. Ce qu'il met en cause, c'est la question de savoir si nous, en tant que députés à la Chambre des communes du Canada, sommes prêts à montrer la voie à un pays en difficulté.

Je blâme les ministériels de leur silence avec la plus grande vigueur. Je déplore également le silence de l'opposition officielle. Je signale que les conservateurs en tant que parti ne sont pas muets sur la question. J'ai dernièrement mis la main sur un exemplaire d'un document qui a pour titre «Lettre du président national». L'en-tête est celui de l'Association des conservateurs progressistes du Canada. La lettre est signée par Michael A. Meighen, président national, et elle est datée du mois de mars 1975. Les deux ou trois premiers paragraphes résument les péchés et omissions du gouvernement libéral. L'auteur dit et je cite:

En dépit des paroles creuses, l'ensemble des dépenses publiques a augmenté de 33 p. 100 ou de plus de 8 millions de dollars. En outre, un gouvernement qui est plongé dans une guerre des salaires entre le patronat et le salariat, dont l'une des causes est l'inexistence de sa politique antiinflationniste, a l'audace de proposer des relèvements d'indemnités de 50 p. 100 qui tournent en ridicule son programme de restrictions volontaires et ses négociations avec les fonctionnaires. Le gouvernement semble incapable de comprendre son rôle d'arbitre ultime et de chef de file dans la lutte contre l'inflation.